MPP - Méthode de préoccupation partagée – Prise en charge d'une souffrance scolaire

Traitement de la situation sur 15 jours

Ni « enquête », ni sanction durant ce temps.

Révélation d'un état de souffrance d'un élève
(Cible)

Prise en charge par un des 2 adultes référent Bien-Être, préocupé, attentif et à l'écoute du ressenti de chacun.

"On m'a dit que tu ne te sentais pas bien, pourrais-tu m'en dire plus ?"

Révélation du fait d'intimidation
et de **nom(s) d'élève intimidateur et témoin**(s)

Les 2 adultes référents Bien-Être sont identifiables par tous (badge porté). Au moins un enseignant ou directeur et un autre adulte (enseignant, AESH ou ATSEM).

la **MPP, Méthode de Préoccupation Partagée est présentée** en réunion de parents de début d'année comme outil d'aide à la prise en charge des situations d'intimidation scolaire. Elle est **commune et utilisée par la communauté éducative** : en temps scolaire et en temps périscolaire.

L'IEN de la circonscription est l'interlocuteur à contacter pour présenter la méthode aux équipes.

Entretien avec l'élève cible

"Tu es important pour nous.
Qu'est-ce qui se passe ? Comment cela se passe ? Est-ce que cela était déjà arrivé ? Qui est concerné ?"

La famille de la cible informée, si la cible en est d'accord.

Information de la famille de l'élève cible

"L'équipe éducative est informée de la situation et est en cours d'intervention sur la situation. Nous vous tiendrons informés du suivi de la situation dans une quinzaine de jours".

Entretien individuel de 3 mn maximum avec :

- l'**intimidateur**
- le ou les **témoins**
- des **élèves non impliqués** (2 ou 3)

Entretien discret durant un temps décroché. (Durant l'interclasse ou un déplacement par exemple)

"J'ai appris que X (l'élève cible) ne se sentait pas bien. As-tu remarqué quelque chose ?" → OUI/NON...

"Je te propose de regarder et de réfléchir à quelque chose qu'on pourrait faire ou proposer pour qu'il/elle aille mieux". On se revoit dans 2/3 jours pour en reparler.

Suivi de la situation avec l'élève cible RV fixé à 3/4 jours

- Ressenti
- Évolution de la situation d'intimidation ? Poursuite ou arrêt
- Attitudes des pairs ?
- Information à la famille (si besoin)

- Besoin d'aide ou de soutien de la cible par ailleurs
- Appel à la vigilance de la famille, si rien n'avait été décelé
- Information IEN, Psychologue scolaire et RASED

Suivi de la situation avec l'élève cible la semaine suivante

- Ressenti
- Évolution de la situation d'intimidation ? Poursuite ou arrêt
- Attitudes des pairs ?
- Information à la famille (si besoin)

Suivi de la situation avec l'élève cible

- sur la période,
- sur l'année
- sur le parcours scolaire

Les élèves cible peuvent rester fragiles

Entretiens de suivi de l'ntimidateur(s), de(s) témoins et autre(s) élèves

- "On s'était vus pour parler de X. Alors, as-tu remarqué quelque chose cette fois ?"

"As-tu pensé à quelque chose à proposer pour qu'il/elle aille mieux ?"
→ Proposition d'une ou plusieurs solutions par l'élève

→ Remerciements de l'adulte référent

"D'accord, alors on fait comme ça."

"Je te propose qu'on se revoit la semaine prochaine pour voir si ça marche, d'accord ?"

Suivi de la situation avec les intimidateur et témoin

- la semaine suivante

puis

- sur la période,
- sur l'année

Si récidive : information à l'IEN et RV en présentiel avec chaque famille concernée

À partir de l'ouvrage Harcèlement scolaire : le vaincre, c'est possible – La méthode de la préoccupation partagée – J-P. BELLON, B. GARDETTE, M. QUARTIER – ESF Sciences Humaines

Geneviève LAFAY CPC EPS – IEN de Saint Pierre de Chandieu 2022